



Séance ordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 3 février 2025 à 19 heures

Séance tenue au 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée
et diffusée sur le site Internet de l'arrondissement

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA Direction des services administratifs et du greffe

Ouverture de la séance.

10.02 Ordre du jour

CA Direction des services administratifs et du greffe

Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 février 2025 à 19 heures du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

10.03 Procès-verbal

CA Direction des services administratifs et du greffe

Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 2 décembre 2024 à 19 heures.

10.04 Questions

CA Direction des services administratifs et du greffe

Période de commentaires des membres du conseil.

10.05 Questions

CA *Direction des services administratifs et du greffe*

Période de questions orales du public.

10.06 Questions

CA *Direction des services administratifs et du greffe*

Période de questions écrites du public.

10.07 Questions

CA *Direction des services administratifs et du greffe*

Période de questions des membres du conseil.

10.08 Correspondance / Dépôt de documents

CA *Direction des services administratifs et du greffe*

Correspondance.

20 – Affaires contractuelles

20.01 Appel d'offres public

CA *Direction des services administratifs et du greffe* - 1258970001

Accorder un contrat à Les Entreprises Cloutier Gagnon Ltée, d'une somme de 342 087,42 \$, incluant toutes les taxes, pour les travaux de réfection partielle de la toiture de l'aréna Bill-Durnan et autoriser une dépense à cette fin de 427 609,27 \$, incluant toutes les taxes et les frais accessoires, le cas échéant (7 soumissionnaires) - Appel d'offres public CDN-NDG-24-AOP-DGI-025.

20.02 Appel d'offres publicCA Direction des travaux publics - 1259477001

Accorder, à Les Pavages Dancar (2009) Inc., le renouvellement de contrat pour la location d'une rétrocaveuse avec opérateur incluant entretien et accessoires, pour la plantation d'arbres et l'entretien des parcs de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, pour l'année 2025 et autoriser une dépense à cette fin de 226 046,60 \$, taxes incluses, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant - Appel d'offres public 24-20356.

20.03 Subvention - Soutien financier avec conventionCA Bureau du directeur d'arrondissement - 1259982001

Accorder une contribution financière de 97 850 \$, incluant les taxes si applicables, à Multicaf pour la réalisation d'un projet d'agriculture urbaine temporaire sur le site de l'ancien Hippodrome, pour la période du 4 février 2025 au 30 novembre 2025 et approuver le projet de convention, conditionnel à la signature d'une entente d'occupation du site avec le Service de la stratégie immobilière de la Ville de Montréal.

20.04 Subvention - Soutien financier avec conventionCA Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social - 1243982004

Accorder les contributions financières ponctuelles aux YMCA du Québec d'un montant de 95 000 \$, toutes taxes incluses si applicables, pour la réalisation de projets dans le cadre du Programme-pilote « Programme de soutien au fonctionnement en sports, loisirs et activités communautaires », pour la réalisation du projet « camp de jour » et pour la réalisation du projet « Animation de loisirs », pour une période de 11 mois soit le 4 février au 31 décembre 2025. Approuver le projet de convention à cette fin.

20.05 Subvention - Soutien financier avec conventionCA Bureau du directeur d'arrondissement - 1255284003

Accorder une contribution financière de 50 000 \$, incluant les taxes si applicables, à Éco-Pivot pour la réalisation du projet de Corridor écologique Darlington, pour la période du 11 février au 30 novembre 2025 et approuver le projet de convention à cette fin.

20.06 Subvention - Soutien financier avec conventionCA Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social - 1248775001

Augmenter de 3 % les contributions financières prévues à des conventions en cours avec six OBNL partenaires et se terminant en 2025 pour la réalisation des programmes mentionnés dans ce sommaire, représentant un montant total de 74 114,45 \$, toutes taxes comprises si applicables. Approuver les addendas aux conventions et imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

20.07 Subvention - Soutien financier avec convention

CA Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social - 1249669003

Accorder une contribution financière de 3 862 \$, toutes taxes incluses si applicables, à l'OBNL reconnu Club de plein air N.D.G. Inc. pour la réalisation du « Programme de soutien au fonctionnement en sports, loisirs et activités communautaires » (PSF-SLAC) par l'animation d'activités de loisirs durant la semaine de relâche scolaire qui se déroulera du 3 au 7 mars 2025. Approuver le projet de convention à cette fin.

20.08 Subvention - Soutien financier avec convention

CA Bureau du directeur d'arrondissement - 1255284001

Accorder une contribution financière d'au plus 18 954,58 \$, incluant les taxes si applicables, à la Société environnementale de Côte-des-Neiges pour la reconduction du Programme de subvention de couches lavables et produits d'hygiène menstruelle durables, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2025 et approuver le projet de convention à cette fin.

20.09 Subvention - Soutien financier avec convention

CA Bureau du directeur d'arrondissement - 1259223001

Accorder une contribution financière à la Société de développement commercial Côte-des-Neiges, totalisant 60 000 \$, toutes taxes incluses si applicables, pour l'année 2025 et approuver le projet de convention à cette fin.

20.10 Subvention - Soutien financier avec convention

CA Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social - 1248159005

Accorder une contribution financière au Carrefour jeunesse emploi Notre-Dame-de-Grâce totalisant 67 855 \$, toutes taxes incluses si applicables, pour la réalisation d'activités liées à la concertation jeunesse pour la période du 4 février 2025 au 31 décembre 2027 et approuver le projet de convention à cet effet.

20.11 Subvention - Contribution financière

CA Direction des services administratifs et du greffe - 1254570001

Autoriser le versement de contributions financières non récurrentes à divers organismes totalisant 13 750 \$.

30 – Administration et finances

30.01 Administration - Accord de principe / Mandat régulier

CA Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité - 1245652002

Offrir au conseil municipal, en vertu de l'alinéa 2 de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, la prise en charge, par l'Arrondissement, de la coordination et de la réalisation des travaux de réfection mineure de trottoirs relatifs au Programme de maintien des infrastructures routières (PMIR), là où requis, sur diverses rues du réseau artériel (RMTA) administratif de la ville (RAAV) dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce dans le cadre du projet RMT(RMTUP-RMTA)-2025.

30.02 Administration - Accord de principe / Mandat régulier

CA Direction des services administratifs et du greffe - 1245537005

Offrir au Conseil municipal la prise en charge des services pour la conception, la surveillance et la réalisation des travaux de modification partielle du réseau pluvial de la rue Beaucourt et de l'avenue Saint-Kevin (sections des rues adjacentes au parc Mackenzie-King) afin de dévier une partie des eaux publiques vers le nouveau bassin de rétention d'eau du parc Mackenzie-King dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, conformément à l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal.

30.03 Administration - Accord de principe / Mandat régulier

CA Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité - 1253861001

Accepter l'offre, en vertu de l'article 85, alinéa 1 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre C-11.4), que le Service des infrastructures du réseau routier (SIRR) prenne en charge la conception, la coordination, la réalisation et le financement de travaux de réhabilitation de la chaussée pour les tronçons de rue locale dans des contrats visant les travaux de réhabilitation des conduites d'eau potable et/ou le remplacement des branchements d'eau en plomb ou en matériaux non conformes ayant été en contact avec le plomb (RESEP).

30.04 Budget - Autorisation de dépense

CA Bureau du directeur d'arrondissement - 1249982003

Autoriser le directeur d'arrondissement, monsieur Stéphane Plante, à agir au nom de l'arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce et à déposer une demande au Programme de restauration et de création de milieux humides et hydriques du ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques - volet 1 études de préfaisabilité et à signer tout document afférent.

30.05 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CE Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1259232001

Demander au comité exécutif, en conformité avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, de modifier le budget de la Ville, volet budget de fonctionnement, afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement, de l'aide financière de 80 600 \$ provenant du ministère de la Sécurité publique, dans le cadre du Programme de soutien à la création et à la consolidation d'espaces jeunesse montréalais 2022-2026, pour le projet « Structuration d'un réseau d'acteurs communautaires et institutionnels engagés dans des interventions de prévention auprès de jeunes présentant des facteurs de vulnérabilité ».

40 – Réglementation

40.01 Ordonnance - Domaine public

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1245676002

Autoriser l'occupation du domaine public selon le site et l'horaire prévus pour chaque événement identifié au tableau intitulé « Liste des événements publics pour le conseil d'arrondissement du 3 février 2025 » joint au sommaire décisionnel et édicter les ordonnances autorisant, le cas échéant, le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, la vente d'articles promotionnels, d'aliments et de boissons alcoolisées ou non, la consommation de boissons alcoolisées et la fermeture de rues.

40.02 Règlement - Adoption

CA Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité - 1246290020

Adopter, avec changement, le règlement RCA24 17404 intitulé « *Règlement de lotissement* » remplaçant le *Règlement sur les opérations cadastrales à l'égard de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce* (R.R.V.M., c.O-1).

40.03 Règlement - Adoption

CA Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité - 1246290021

Adopter, avec changements, le Règlement RCA24 17405 modifiant le *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce* (01-276), le *Règlement sur les certificats d'autorisation et d'occupation* (RCA22 17368) et le *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (RCA22 17379) afin de simplifier l'application de la réglementation discrétionnaire et rehausser les exigences réglementaires en matière de transition écologique.

40.04 Règlement - Avis de motionCA Direction des services administratifs et du greffe - 1259982002

Donner un avis de motion annonçant qu'à la prochaine séance ou qu'à toute séance subséquente, il sera adopté un règlement modifiant le *Règlement sur les nuisances* (RCA23 17392) afin d'en faciliter l'application et de maximiser les bénéfices pour la protection de la biodiversité végétale de l'arrondissement et déposer le projet de règlement.

40.05 Règlement - Autre sujetCA Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité - 1246290026

Donner un avis de motion annonçant qu'à la prochaine séance ou qu'à toute séance subséquente, il sera adopté un règlement modifiant le *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce* (01-276) afin d'assurer la concordance au *Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal* (04-047) - secteur de planification détaillée Namur-hippodrome, adopter, tel que soumis, le projet de règlement et mandater la secrétaire d'arrondissement pour tenir une séance publique de consultation.

40.06 Règlement - Avis de motion et adoption d'un projet de règlementCA Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité - 1246290027

Donner un avis de motion annonçant qu'à la prochaine séance ou qu'à toute séance subséquente, il sera adopté un règlement modifiant le *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce* (RCA22 17379) visant principalement à assujettir le Quartier Namur-Hippodrome et les bâtiments de 12 étages et plus à un plan d'implantation et d'intégration architecturale, adopter tel que soumis, le projet de règlement et mandater la secrétaire d'arrondissement pour tenir une séance publique de consultation.

40.07 Règlement - UrbanismeCA Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité - 1245626002

Donner un avis de motion annonçant qu'à la prochaine séance ou qu'à toute séance subséquente, il sera adopté un règlement modifiant le *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce* (01-276), le *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble* (RCA02 17017) et le *Règlement sur les usages conditionnels* (RCA06 17097) afin d'assurer des milieux de vie durables et résilients, adopter tel que soumis, le projet de règlement et mandater la secrétaire d'arrondissement pour tenir une séance publique de consultation.

40.08 Urbanisme - Usage conditionnel

CA Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité - 1253751006

Autoriser, en vertu du *Règlement sur les usages conditionnels* (RCA06 17097), l'usage d'habitation collective de soins et de services, pour le duplex contigu situé au 2320-2322, avenue Marcil - dossier relatif à la demande d'autorisation 3003501498.

40.09 Urbanisme - Dérogation mineure

CA Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité - 1253751001

Accorder une dérogation mineure à la marge latérale autorisée par les articles 50 et 71 du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce* (01-276), afin de permettre la construction d'un abri hors-sol au-dessus de la cour anglaise existante qui serait située à moins de 1,5 m de la limite latérale de la propriété pour un bâtiment unifamilial implanté en mode contigu, situé au 7485, avenue Glenwood, en vertu du *Règlement sur les dérogations mineures* (RCA02 17006).

51 – Nomination / Désignation

51.01 Nomination / Désignation

CA Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité - 1253751004

Nommer un membre titulaire et trois membres suppléants au Comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, pour une période de 2 ans, soit du 3 février 2025 au 3 février 2027.

60 – Information

60.01 Dépôt

CA Direction des services administratifs et du greffe - 1257479001

Déposer les rapports faisant état de décisions prises par tout le personnel, dans l'exercice des pouvoirs qui leur sont délégués en vertu du *Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés* (RCA04 17044) et les rapports de toutes les dépenses des mois de novembre et de décembre 2024.

65 – Avis de motion des conseillers

65.01 Avis de motion des conseillers

CA Direction des services administratifs et du greffe - 1254570002

Reconnaissance du Mois du patrimoine bangladais.

65.02 Avis de motion des conseillers

CA Direction des services administratifs et du greffe - 1254570004

Motion afin de rendre hommage aux 170 ans d'histoire et de tradition éducative du Collège Villa Maria, ainsi qu'à la présence et au rôle historique de la Congrégation de Notre-Dame.